

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2026

Séance ordinaire du **31 mars 2026** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers : Sous la présidence de M. BENTZ Hervé, Maire
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. GRUBER Robin
Présents : 14
Absent(s) : 1 Date de convocation : 24 mars 2026
Nombre de procuration(s) : 0

Membres présents : Mesdames et Messieurs : BENTZ Hervé - GRUBER Robin - JEAN Howard
JELINSKI Clara - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent
OFFENBURGER Céline - OHANINA Patrick - RINN Olivier - SAETTEL Christiane - URBAN Denis
URBAN Dorothée - VEIT Anthony

Absent(s) excusé(s) : Mme GRAUFEL Mélanie

8. Désignation du correspondant défense

M. le Maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de désigner M. Howard JEAN en tant que correspondant défense de la Commune d'Innenheim.

Mme Mélanie GRAUFEL qui a fait part à M. le Maire de son souhait d'être associée aux questions « sécurité et défense », est désignée correspondante défense suppléante.

Le secrétaire de séance,
M. Robin GRUBER

Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 15 avril 2026
Le Maire,
M. Hervé BENTZ.

H. B. - S



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

16 AVR. 2026